

LE TRAITÉ D'UNION MAROCO-LIBYEN D'OUIJDA (13 AOÛT 1984) DANS LA PRESSE MAROCAINE DE LANGUE ARABE

La signature d'un traité entre deux Etats est déjà un événement en soi. Quand ce traité vise l'union entre ces deux Etats, il devient historique et suscite alors un intérêt plus ou moins croissant sur les plans national et international. Mais lorsque ce dernier scelle l'union entre deux Etats qui n'ont connu que des relations conflictuelles, entrecoupées il est vrai de très rares périodes d'accalmie, son caractère inattendu lui confère un intérêt exceptionnel tant à l'intérieur des pays concernés que sur le plan international. Lorsqu'un tel traité est signé entre le Maroc et la Libye, l'étonnement est à son comble.

Notre propos n'est pas de reprendre et d'analyser l'ensemble des réactions internationales à travers les différents supports médiatiques. Si tel était le cas, l'AAN ne suffirait pas à rendre compte de manière exhaustive de tout ce qu'un traité de cette nature a suscité comme réactions dans tous les milieux diplomatiques. C'est pour cette raison que nous avons finalement opté pour une approche beaucoup plus limitée dans l'espace et dans le temps. La presse marocaine d'opinion en langue arabe est malheureusement d'un accès difficile, sauf de rares exceptions, aux différents spécialistes dont l'activité touche au domaine arabe. Le seul support écrit utilisable reste celui du discours étatique qui ne reflète pas nécessairement l'état de l'opinion. Or la plupart des analystes font la part du lion au discours officiel et réservent très peu de leurs commentaires à l'expression de l'opinion publique. Il nous semble donc intéressant de mettre à la disposition des chercheurs un outil de travail qui permettra, nous l'espérons, de combler cette lacune. C'est pourquoi nous donnerons la substance de la presse marocaine d'opinion en langue arabe relative au traité d'union maroco-libyen.

Les titres sélectionnés sont :

— *Al-Alam*, organe du Parti de l'Istiqlal, la plus ancienne formation du pays. Elle est issue du « Mouvement National » qui rassemblait toutes les sensibilités politiques dans la lutte pour l'indépendance. Elle a connu plusieurs scissions (l'élément berbère en 1957, l'aile gauche en 1958). Situé maintenant à droite sur l'échiquier politique, nationaliste, panarabe et panislamiste, l'Istiqlal est un parti de gouvernement.

— *Al-Ittihad al-Ichtiraki*, organe de l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP), principal parti de gauche fondé en 1972 (scission de la « branche de Rabat » de l'UNFP). Il disposait d'une presse influente. Mais il a subi une éclipse après les événements de juin 1981 et les prises de position radicales de ses dirigeants sur le Sahara. Sa situation s'est cependant normalisée avec la réouverture de ses locaux et la réparation de sa presse.

— *Al-Mithaq al-Watani* (le pacte national), organe du Rassemblement national des indépendants (RNI), présidé par M. Ahmed Osman, ancien Premier ministre et actuel Président du Parlement. Le RNI a été créé dans la perspective des élections de 1977 mais n'a tenu son congrès constitutif qu'en octobre 1978. Parti libéral, moderniste et fermement attaché à l'institution monarchique, il se définit lui-même comme « mouvement de centre démocratique et progressiste ». Il a souffert de l'hétérogénéité de son recrutement et de la faiblesse de ses structures. Pendant quatre ans élément central de la coalition gouvernementale, il disposait de la majorité absolue à la Chambre (142 sièges). Par la suite, il a perdu une soixantaine de ses membres du fait de la scission des « démocrates » et a été écarté du gouvernement, en novembre 1981, pour se voir confier le rôle « d'opposition constructive » au sein de la Chambre.

— *Rissalat al-Oumma* (le message de la nation), organe de l'Union constitutionnelle (UC). Fondée officiellement en avril 1983 par M. Maati Bouabid, alors Premier ministre en exercice, l'Union vise la clientèle des jeunes cadres « centristes » et modernistes. Elle s'est située en bonne place aux élections municipales de juin 1983, notamment à Casablanca et à Rabat. Réussite étonnante de ce parti qui, à peine né, est devenu le premier parti du Maroc.

— *Al-Anba*, officieux.

I. — LES PRÉMICES

Consacrant son principal titre aux relations maroco-libyennes, *Rissalat al-Oumma* révèle qu'une personnalité marocaine s'est rendue à Tripoli pour obtenir des éclaircissements à la suite d'informations faisant état de l'escale forcée à Alger d'un avion libyen transportant des armes destinées au F. POLISARIO.

Dans son éditorial (12/2/84), le journal affirme qu'une telle information s'inscrit dans le cadre de la campagne d'intoxication qui serait menée pour empoisonner les relations entre les États du Maghreb, « empêcher tout rapprochement entre eux » et « isoler le Maroc ».

Cet éditorial, intitulé « Un ballon d'essai », porte bien évidemment sur la campagne d'intoxication qui vise les relations maroco-libyennes, relations qui tendent vers une nette amélioration certes, mais de là à penser à l'Union !

C'est seulement le 10 août 1984 que le quotidien *Al-Alam* publie en page 2 un article de l'Agence koweïtienne *KUNA* indiquant que les intenses contacts qui s'établissent entre le Maroc et la Libye ont pour objet de préparer la visite officielle que S.M. Hassan II doit effectuer en août ou début septembre : l'agence

révèle en outre que « des dizaines d'opposants libyens vivent au Maroc sans déployer d'activité politique notoire », et que « certains d'entre eux ont quitté le Maroc pour des capitales occidentales depuis l'amélioration des relations entre les deux pays ».

Dans l'interview accordée le 7 novembre au journal parisien *Le Monde*, le Souverain s'est exprimé à ce sujet en ces termes : « Moi, j'avais son opposition que j'entraînais chez moi comme lui entretenait le F. POLISARIO et une certaine opposition d'inspiration marxiste-léniniste. Mais à partir de notre rencontre de juillet 1983, j'ai dit à ses opposants de quitter le Maroc et lui a agi de la même façon ».

Le principe du respect de la souveraineté régionale, condition incontournable pour la réalisation de l'unité maghrébine, semble donc prendre le pas sur l'esprit d'aventure aux conséquences incalculables, qui mine insidieusement les rapports entre les Etats de la région. *Al-Alam* du 14 août fait état de « sérieuses conjectures concernant la recherche d'une issue arabe au conflit opposant l'Algérie au Maroc » à propos de la rencontre au sommet maroco-libyenne.

II. — LE TRAITÉ D'UNION DANS L'ESPRIT DE L'OPINION MAROCAINE

La presse marocaine de langue arabe consacre ses principaux titres à la signature, lundi 13 août à Oujda, d'un traité d'union d'Etats entre le Maroc et la Libye : *Al-Alam* s'interroge sur l'attitude de l'Algérie et les conséquences de l'accord sur l'affaire du Sahara ; *Al-Ittihad al-Ichtiraki* annonce la réunion du comité central de l'USFP et souligne l'intérêt croissant que ce traité suscite sur les plans national et international ; *Al-Mithaq* rappelle que le texte sera soumis par référendum à l'approbation des deux peuples concernés et que le Maroc et la Libye ont invité les autres Etats du Maghreb à se joindre au traité ; *Al-Anba* publie les réactions de la presse étrangère.

Se référant à « certains milieux bien informés », *Al-Ittihad al-Ichtiraki* fournit quelques indications sur ce traité : « Chacun des deux pays gardera sa souveraineté ; la validité du traité n'est pas limitée dans le temps ; il est susceptible d'évolution quant à la forme de l'union ; il est ouvert à n'importe quel Etat du Maghreb arabe désireux d'y adhérer ; la présidence de l'Union sera assurée alternativement ; un secrétariat de l'Union sera créé ; des ministres délégués seront désignés ; des missions diplomatiques ordinaires seront échangées ; des réunions communes auront lieu entre les deux parlements ; on prévoit qu'un referendum se déroulera dans les deux pays avant la mise en application du traité, le 1^{er} septembre ». Faisant état des réactions de la presse algérienne le journal montre que les articles publiés ont évité de critiquer directement et franchement le traité d'Oujda. Dans son éditorial il montre que le traité, cet « événement historique », a pour but de « renforcer les liens déjà solides qui unissent entre eux les deux pays » et qu'il « aura des répercussions importantes et constructives sur l'état actuel et l'avenir du Maghreb arabe, voir sur le monde arabe tout entier ».

Le 17/2, *Al-Alam* fait état d'une dépêche de l'AFP selon laquelle le Président Qaddafi aurait l'intention de réunir un sommet maghrébin à Tripoli le 1^{er} septembre. *Al-Ittihad al-Ichtiraki* montre que le nombre et la diversité des réactions sont un signe de l'importance de l'événement et de ses effets sur les plans maghrébin et arabe. *Al-Mithaq* et *Al-Maghrib* publient le communiqué du Bureau exécutif du RNI exprimant son espoir de voir les autres pays maghrébins se joindre au traité. *Al-Anba* consacre son éditorial à l'événement.

Al-Ittihad al-Ichtiraki rappelle que le Comité central de l'USFP se réunira en session spéciale pour étudier le traité d'Oujda et reproduit la dépêche AFP sous ce titre : « Un sommet à cinq des Etats du Maghreb arabe se tiendra-t-il à Tripoli ? ». Dans un article, il reproche à la RTM de n'avoir pas attaché assez d'importance au traité d'union maroco-libyen et se demande s'il s'agit d'une « distraction » ou d'une « orientation imprimée par certains milieux influents » ; il demande, en conséquence, que la RTM fasse un effort pour « faire prendre conscience aux citoyens de l'importance de l'événement et de tous ses aspects juridiques ou autres, car, dit-il, le meilleur moyen de combattre le scepticisme des autres c'est d'approfondir chez les masses une conviction fondée sur une connaissance certaine des choses ».

La commémoration du 20 août 1953, devenue « la journée de la révolution du Roi et du peuple » occupe une large place, mais le traité d'union demeure le principal centre d'intérêt de la presse de langue arabe. *Al-Ittihad al-Ichtiraki* paraît exceptionnellement ce lundi 20 août, pour donner, à la suite de l'exposé de M. Abderrahim Bouabid, la déclaration adoptée par le Comité central de l'USFP. Dans cette déclaration on lit notamment ceci : « Le Comité central de l'USFP bénit ce premier pas (...) dans la voie de l'unité du Maghreb arabe (...). L'avenir de ce pas historique franchi par les deux pays dépend du rôle qui sera imparti aux masses populaires (...) dans l'application du contenu de l'accord, dans son évolution et son extension (...). Le Comité espère que cette initiative permettra de rechercher le moyen de réconcilier les deux Etats islamiques frères : l'Irak et l'Iran (...). Le parti réaffirme son attachement au maintien du dialogue avec ses interlocuteurs du Maghreb arabe, en particulier avec le FLN (...). Le Comité central a la certitude que le traité d'union ne sert pas seulement les intérêts des deux Etats signataires, mais qu'il sert également les intérêts des autres Etats de la région (...). L'union ne pourra se faire que dans le cadre d'un plan à long terme scientifiquement élaboré et exécuté d'une manière démocratique (...). Le traité fait désormais reposer sur les épaules des deux Etats une lourde responsabilité historique (...). Le succès de ce pas important (...) réside dans la participation démocratique des masses et dans leur contribution consciente et créatrice, dans le cadre de la liberté, de la dignité et du respect des droits individuels et collectifs (...) ».

Rissalat al-Oumma donne un bref compte-rendu de la réunion du Bureau exécutif de l'UC, rapportant que ce dernier « rend hommage à l'initiative de S.M. le Roi consistant à réaliser l'unité du Maghreb arabe » et « se mobilise derrière S.M. le Roi Hassan II pour atteindre ce noble objectif et jeter les bases de la complémentarité entre les Etats arabes ».

Sous le titre « la balle est dans le camp algérien » *Rissalat al-Oumma* des 18 et 19 août montre que le sommet maghrébin, prévu à Tripoli le 1^{er} septembre, aura valeur de test quant aux intentions algériennes.

Le Comité central de l'USFP, outre la publication d'une déclaration qui définit les vues et la position du Parti à l'égard de l'union entre les deux Etats du Maroc et de la Libye, donne sur 6 colonnes le sentiment du Premier secrétaire du Parti : « l'accord d'Oujda confirme la volonté des deux parties de marcher vers l'unité. Le référendum populaire sur l'accord assurera la mobilisation des peuples et fera de l'union une affaire concernant les peuples et non une affaire de gouvernements seulement. Le traité d'Oujda n'est pas incompatible ni en contradiction avec l'accord de « coopération et de concorde » qui réunit la Tunisie, l'Algérie et la Mauritanie ; au contraire, il est possible que les deux accords soient complémentaires ».

Al-Anba' du mardi 21 août est le seul à publier le discours royal de la veille, ainsi que le texte officiel du traité d'union. Dans ce discours, le Souverain rappelle d'abord la signification qu'il convient de donner à la « Révolution du Roi et du peuple », puis il évoque la genèse des pourparlers maroco-libyens qui ont conduit à la signature du traité ; après avoir fait lire le texte intégral du traité par M. M'hammed Bahini, il en explique quelques points, annonçant qu'il sera soumis à référendum le 31 août, et invitant le peuple à voter « oui » ; il précise enfin que la version arabe du traité fera foi, que sa traduction sera publiée au *BORM*, et il demande aux autorités et aux partis politiques d'en faire une large diffusion, afin que le peuple puisse voter en toute connaissance de cause.

Al-Alam (21/8) publie le communiqué du Comité central de l'Istiqlal approuvant notamment la conclusion de l'accord d'union, et indique que M. M'hammed Boucetta entamera une série de réunions explicatives du traité. *Al-Ittihad al-Ichtiraki* exprime, dans son éditorial, son optimisme et son espoir en « l'instauration d'un climat nouveau au Maghreb », dans « le dépassement des comportements chauvins », dans « l'abandon des problèmes artificiels et l'affrontement des véritables tâches » et dans « la réapparition de l'identité maghrébine et arabe ».

Le lendemain, tous les journaux publient sous de gros titres le discours royal du 20 août et le texte du traité, avec des commentaires très favorables. *Al-Alam* émet quelques critiques sur l'attitude de la presse française et sur « l'inquiétude » de Madrid à propos de Sebta et Melilla. *Al-Ittihad al Ichtiraki* demande que le référendum se déroule dans un « nouveau climat de liberté, de spontanéité et d'objectivité ». *Rissalat al-Oumma* affirme que « cette expérience modèle » est « l'aboutissement d'une action unitaire arrivée à maturité ».

La campagne référendaire est donc ouverte : *Al-Alam* annonce que M. M'hamed Boucetta présidera à Marrakech, Casablanca et Laayoune des meetings destinés à « expliquer le traité d'union arabo-africain » ; *Al-Ittihad al-Ichtiraki* annonce que M. Abderrahim Bouabid présidera, jeudi à Casablanca, et vendredi à Rabat, deux meetings destinés à « expliquer le traité d'union arabo-africain » ; *Al-Ittihad al-Ichtiraki* annonce que M. Abderrahim Bouabid présidera, jeudi à Casablanca, et vendredi à Rabat, deux meetings destinés à

« expliquer la position de l'USFP à l'égard du traité ». Profitant de cette circonstance, *Al-Attihad al-Ichiraki* écrit dans un billet :

« Les nouvelles concernant la libération prochaine d'un grand nombre de détenus politiques, condamnés dans des affaires différentes et la réintégration prochaine des syndicalistes suspendus, ont laissé un écho de satisfaction dans les différents milieux. Cette satisfaction exprime le besoin urgent de prendre une initiative de ce genre visant à assainir le climat politique ou syndical et à créer les conditions de l'explosion de l'enthousiasme populaire exigé par les circonstances du défi et de l'édification (...). Cette nécessité accomplie à un moment où le peuple marocain vit les circonstances de l'annonce de l'union (...) va sans aucun doute donner une nouvelle signification à ces événements (UAA, Révolution du Roi et du peuple, élections législatives) et leur imprégner le caractère de l'enthousiasme, de l'optimisme et de l'aspiration à un avenir meilleur ».

Cette campagne occupe la plus grande place dans la presse qui publie à nouveau le texte du traité, fait état de commentaires de journaux et d'agences et commente le communiqué du bureau politique du FLN.

Ce dernier ayant déclaré que « le grand Maghreb ne pourra pas se construire tant que le peuple du Sahara occidental ne jouira pas de ses droits nationaux », et que « l'OUA constitue le cadre naturel pour le règlement du problème du Sahara occidental », *Al-Alam* (23/8) écrit que « les contradictions criantes » qui existeraient entre les intentions du Maroc et le communiqué du FLN ne font que refléter des réalités historiques, « le Maroc ayant toujours tenté de jeter des ponts entre les frères du Maghreb, et l'Algérie ayant toujours cherché à faire sauter ces ponts ». Commentant dans son éditorial le communiqué du FLN, *Al-Ittihad al-Ichiraki* n'émet par contre aucune critique et rappelle que l'USFP « reste attachée au dialogue avec ses interlocuteurs du Maghreb, notamment avec le FLN » ; il déclare en outre que « la volonté des peuples et leur contribution consciente et libre sont à même d'aplanir toutes les difficultés » et qu'un « dialogue franc et constructif ne peut que conduire naturellement, non à ce qui peut diviser, mais à ce qui peut rapprocher entre eux des peuples frères condamnés à avoir le même destin ». *Rissalat al-Oumma* répond indirectement dans son éditorial au FLN, en rappelant que « le plus grand empire islamique que l'histoire ait connu a été fondé par le Maroc, de Tanger à Tripoli », et en affirmant que l'union maroco-libyenne se fonde sur des siècles d'histoire commune. Dans un autre article, il écrit : « il serait regrettable que des Etats prennent du retard sur la caravane de la concorde et que certains se sentent irrités par ces prémices de rapprochement ».

L'attitude des frères du FLN n'a en rien entamé l'unanimité nationale en faveur de l'union maroco-libyenne : « les masses populaires de Marrakech, capitale de l'unité et bastion de la défense de l'arabisme et de l'Islam, disent « oui » au traité d'Union afro-arabe » (*Al-Alam* du 24/8), « Oui à l'Union arabo-africaine » (*Rissalat al-Oumma*), « Tous les Marocains diront « oui » à l'Union arabo-africaine le 31 août » (*Al-Mithaq*), « Frère citoyen, sœur citoyenne, votez oui en faveur du traité d'Union maroco-libyenne » (*Al-Anba'*).

Photos des leaders et larges manchettes à la une exhortent le peuple marocain à voter massivement pour l'union arabo-africaine, grand pas vers l'unification du Maghreb arabe. Sur le vote, *Al-Ittihad al-Ichiraki* note dans son éditorial la « simultanéité » de la campagne référendaire et du dépôt des candidatures pour les législatives. Cette « simultanéité », dit-il, n'est pas « fortuite », mais pleine d'« enseignements éloquentes ». Dans un autre article, il montre que les absences inévitables dues à la maladie, aux voyages, etc., devraient apparaître dans les résultats du référendum et qu'en conséquence on doit éviter de tomber dans l'absurdité de « ceux qui ne sont contents que lorsqu'ils obtiennent un taux de 99 % » ; il demande alors que « pour une fois au moins », les responsables du scrutin se montrent « objectifs et sincères ».

Rissalat al-Oumma revient sur la position de l'Algérie à l'égard du traité, en écrivant notamment : « Il est sans doute regrettable que l'Algérie n'ait pas compris que l'union arabo-africaine n'est pas dirigée contre ses intérêts ; il est regrettable que, dès le début, elle ait joué la carte de la mauvaise foi ». Dans son éditorial des 25-26/8, *Rissalat al-Oumma* assure que, contrairement à l'accord tripartite algéro-tuniso-mauritanien, le traité maroco-libyen ne comporte « ni équivoque ni ambiguïtés » ; de plus, affirme-t-il, ce dernier ne contient pas de « clauses secrètes ».

III. — LES ORGANISATIONS DE MASSE ET LE TRAITÉ D'UNION

Les journaux du 27 août continuent à mener une campagne active en faveur de l'union arabo-africaine. Outre les habituels comptes rendus des meetings explicatifs organisés par les partis à travers le Royaume, les journaux font état d'un certain nombre de déclarations émanant des organisations de masse apportant leur soutien et donnant leur adhésion totale au traité. C'est ainsi qu'*Al-Alam* indique, en page 3, que la Ligue marocaine pour la défense des droits de l'homme soutient l'accord d'union maroco-libyenne. *Al-Ittihad al-Ichiraki* du 25 publie un communiqué de la CDT (Confédération Démocratique du Travail, proche de l'USPP), « invitant la classe ouvrière marocaine à soutenir l'Union maroco-libyenne et insistant sur la nécessité de renforcer les liens de coopération et de solidarité entre les masses ouvrières du Maroc et de la Jamahiriya ». Il annonce également dans son édition du 28 que le syndicat national de l'Enseignement supérieur (CDT) approuve le traité et signale que des détenus politiques sortis dernièrement de la prison centrale de Kénitra ont assisté au meeting de l'USFP dans cette ville. Le journal rappelle que ce parti a fait de la libération de tous les détenus politiques, l'une de ses principales préoccupations ; il déclare : « Notre pays ne réussira à mobiliser ses potentialités pour vaincre le sous-développement et marcher dans la voie du véritable développement que lorsque la démocratie s'y exercera d'une manière effective et honnête ; la démocratie ne peut, à son tour, se construire que sur la base du respect des droits de l'homme à la liberté d'expression, d'opinion, d'organisation et d'appartenance politique et syndicale » ; « L'on ne peut, écrit-il encore,

qu'enregistrer avec satisfaction le fait que certains détenus politiques aient commencé à recouvrer leur liberté ; cette mesure positive est de nature à ouvrir la porte à la détente politique et à faire renaître l'espoir dans les esprits, mais elle n'aura un plein effet que lorsque les prisons du pays auront été vidées de tous les détenus politiques et syndicaux : notre partie ne peut se passer d'aucun de ses enfants ».

IV. — LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE ET LES RÉACTIONS EXTÉRIEURES

« Le parti de l'Istiqlal intensifie sa campagne d'explication en faveur du traité (...); le parti de l'Istiqlal a une foi inébranlable en la fatalité de l'unité arabe » (*Al-Alam* du 29/8), « Nous voulons que le référendum du 31 août acquière une crédibilité totale parce qu'il y a des yeux qui l'épient » (*Al-Ittihad al-Ichtiraki*), « Oui à l'Union arabo-africaine ; un rude coup porté à l'isolationnisme » (*Rissalat al-Oumma*), « Le référendum est un moyen par lequel le citoyen maroco-libyen exerce la responsabilité de la démocratie » (*Al-Mithaq*), « Frère citoyen, sœur citoyenne, après-demain vendredi vous aurez rendez-vous avec l'Histoire pour poser la première pierre de la construction de l'unité du Maghreb arabe, de la nation arabe et de la famille africaine » (*Al-Anba'*).

Dans son éditorial, *Al-Ittihad al-Ichtiraki* établit un « lien intime » entre la création d'une union maroco-libyenne « crédible » et l'instauration d'une démocratie « véritable, honnête et exempte de toute intervention apparente ou occulte ». Faisant état des réactions de la presse étrangère qui exprimerait « l'inquiétude des milieux impérialistes à l'égard du traité d'union, le journal affirme que « les menaces qui guettent ce traité ne viennent pas de l'échec des expériences passées ni de l'attitude des peuples concernés (...), mais de l'extérieur : des amis comme des adversaires » (29/8). A propos des adversaires, *Rissalat al-Oumma* déclare ne pas s'étonner des « réactions de nervosité de certains voisins », car, dit-il, « l'expérience nous a appris que toute unanimité marocaine est interprétée par certains comme une menace directe » ; mais, affirme-t-il, « le réalisme politique (qui préside à la naissance de l'union) est plus fort que les intrigues et les manœuvres de ceux qui ont l'habitude d'agir dans l'ombre ».

V. — LES RÉACTIONS EXTÉRIEURES

Al-Alam du 7 septembre réunit des informations sur les réactions françaises à la visite du Président Mitterrand au Maroc, sous ces titres de 4 colonnes : « La France se préoccupe de l'équilibre des forces dans la zone (du Maghreb) ! Algérie : oui à Cheysson, non à Mitterrand ». *Al-Ittihad al-Ichtiraki*, se référant à une information diffusée par Radio-Koweït, annonce que « George Bush va avertir le Maroc que le programme d'aide militaire américaine est en danger à cause de son union avec la Libye ». Réunissant des informations sur les relations franco-maghrébines et le Tchad, *Rissalat al-Oumma* titre sur

4 colonnes : « Mitterrand : les points sur les i ». Faisant état d'une interview de M. Ahmed Ben Souda au journal Koweïtien « As-Siyassa », le journal indique que le conseiller du Roi a démenti catégoriquement la nouvelle selon laquelle le Maroc aurait livré à la Libye l'opposant libyen Omar El-Mhichi. Sous le titre « Que veut l'Algérie ? », l'éditorialiste met en opposition la violence de la campagne que ce pays mène contre le Maroc et la France et « le sang-froid et l'attachement des Marocains à la morale et aux règles internationalement reconnues ». D'autre part, *Al-Alam* fait état d'une déclaration du Secrétaire général de la Ligue arabe au journal *Le Monde*, selon laquelle « Chadli Qlibi aurait l'intention d'organiser une rencontre au sommet des Etats du Maghreb arabe, afin d'empêcher la formation de deux blocs antagonistes au Maghreb » (12/9). D'un autre côté, la Syrie ayant demandé « que l'on reconsidère la participation du Maroc et de l'Égypte à la Conférence des ministres des Affaires étrangères des pays méditerranéens membres du mouvement du non-alignement », *Rissalat al-Oumma* écrit dans un billet : « Il est vrai que le chameau ne voit pas sa bosse, et il est tout aussi évident que les frères syriens préfèrent aboyer derrière les Etats arabes plutôt que d'aller se battre aux premières lignes ». Dans son éditorial du 19 septembre, *Rissalat al-Oumma* montre que l'Algérie a également « choisi de nager à contre-courant en semant le doute à propos de cette initiative (l'union) positive ». Initiative qui, d'après l'agence libyenne de presse, « n'est dirigée contre personne et ne repose pas sur la politique des axes ».

VI. — L'ACCORD FRANCO-LIBYEN ET LE TRAITÉ D'OUDJA

L'accord franco-libyen sur le Tchad est annoncé par les titres suivants : « Satisfaction à Rabat pour l'accord libyo-français de retrait simultané du Tchad. Interrogations sur l'avenir des forces zaïroises. Paris pourrait renvoyer éventuellement ses forces du Tchad » (*Al-Alam*), « Réactions internationales à l'accord franco-libyen de retrait concomitant du Tchad » (*Al-Ittihad al-Ichtiraki*), « Accord franco-libyen sur le Tchad : une nouvelle dynamique de concorde sur le continent africain » (*Rissalat al-Oumma*), « Tchad : l'accord de la Libye et de la France est un premier pas dans la voie de la réunion du sommet africain » (*Al-Mithaq*), « Satisfaction dans le monde pour l'accord libyo-français. Le ministre libyen des Affaires étrangères déclare : « la bande d'Aouzou fait partie intégrante du territoire libyen » (*Al-Anba'*) (19/9).

Le commentaire le plus éloquent et le plus complet sur la question est donné par *Al-Ittihad al-Ichtiraki* du 19 septembre :

« L'accord en vertu duquel la Jamahiriya libyenne et la France s'engagent à retirer leurs forces du Tchad revêt une extrême importance, et il est certain qu'il aura des incidences positives, notamment sur le plan africain.

Bien que les milieux français tentent de feindre la surprise et attribuent l'événement à l'habileté du chef de leur diplomatie, il n'est pas possible d'imaginer qu'un tel accord ait pu être réalisé seulement en deux séries de

négociations et de contacts, d'autant plus que les responsables français eux-mêmes excluaient encore ces dernières semaines la possibilité de parvenir rapidement à un accord. Il convient ici de se remémorer un certain nombre de faits qui, s'ils n'ont pas un lien direct avec le succès des négociations libyo-françaises, ne peuvent être distraits par l'observateur de toute analyse portant sur la conclusion d'un accord de retrait simultané des forces libyennes et françaises.

Il y a d'abord le fait que les liens n'ont pas été rompus entre Paris et Tripoli. Même au plus fort de la crise, les relations ont été maintenues entre les deux capitales. Il y a aussi la signature du traité d'union arabo-africaine entre le Maroc et la Libye. Il faut observer à ce sujet que l'attitude du gouvernement français s'est caractérisée par la circonspection et l'expectative, Paris n'ayant adopté à son égard aucune position hostile, à l'inverse de la réaction de Washington.

Il y a des observateurs qui vont jusqu'à dire que Paris était au courant des préparatifs qui se faisaient au Maroc et en Libye pour la mise au point du traité d'Oujda, mais le gouvernement français n'a rien fait qui puisse entraver ou combattre ces préparatifs. Mieux que cela, le Président français a effectué, peu avant et au lendemain du referendum populaire qui s'est déroulé au Maroc pour l'adoption du traité d'Oujda, une visite privée au Maroc, où il a tenu plusieurs séances de travail avec S.M. le Roi. D'ailleurs, la plupart des media français ont établi un lien entre la visite du Président français au Maroc et la situation au Tchad. En Algérie les réactions à la présence du Président Mitterrand au Maroc ont été marquées par une profonde irritation.

Tout cela ne signifie pas nécessairement l'existence d'une quelconque participation du Maroc au résultat auquel la France et la Libye sont parvenues, mais ces événements, qui ont précédé de peu l'aboutissement de Tripoli et de Paris à un accord sur le retrait de leurs forces du Tchad, méritent d'être pris en considération quant au développement actuel dans la région (...).

VII. — LES PREMIERS RÉSULTATS DU TRAITÉ D'OUJDA

Dans un article où *Al-Ittihad al-Ichtiraki* énumère « les premiers résultats du traité d'Oujda », on relève ce passage : « En outre, le fait que la France et la Libye soient parvenues à un accord sur le retrait de leurs forces du Tchad est susceptible d'ôter à l'Algérie la possibilité d'obtenir que Paris se prononce contre le traité d'union arabo-africaine, et cela parce que la France en est bénéficiaire du fait qu'elle a pu arriver à un accord avec Tripoli sur le retrait des forces des deux pays du Tchad » (20/9).

La signature de l'accord maroco-libyen sur la sécurité et la circulation des personnes, autrement dit la suppression du visa d'entrée au Maroc et à la Jamahiriya libyenne, est également une des conséquences du traité d'union. M. Abdelwahed Radi, premier Secrétaire général de l'UAA à qui *Al-Ittihad al-*

Ichtiraki (26/9) souhaite plein succès dans l'accomplissement de sa « lourde mission historique », n'aura donc plus besoin d'un visa pour se rendre à Tripoli, siège de l'UAA.

Parmi les autres résultats espérés, c'est celui de la migration de travail qui retient l'attention d'*Al-Alam* qui publie une analyse du bulletin de la Confédération générale économique marocaine sur l'aspect économique de l'UAA, en indiquant notamment que « le Maroc songe à envoyer 40 000 travailleurs en Libye » (4/10).

Si des résultats économiques sont bien évidemment attendus, ce sont surtout les conséquences politiques heureuses qui figurent parmi les principales préoccupations des différents leaders et de la presse qui traduit leurs opinions. C'est ainsi qu'*Al-Alam* publie un éditorial (5/10) où il déclare que « s'il se tient, le sommet maghrébin à cinq contribuera, non seulement à assainir l'atmosphère, mais aussi à jeter des ponts entre les deux accords d'Union arabo-africaine et de Fraternité et de Coopération ». *Al-Alam* fait évidemment état de la réaction de M. M'hamed Boucetta, Secrétaire général du Parti de l'Istiqlal, à l'appel lancé par le Parti socialiste destourien en faveur d'un sommet maghrébin à cinq. *Al-Alam* du 11 octobre fait état d'une information selon laquelle « le Président Mitterrand chercherait à rapprocher les points de vue de l'Algérie et du Maroc en ce qui concerne la garantie de la stabilité au Maghreb arabe et à dissiper les soupçons de l'Algérie quant à l'existence d'une intention d'encerclement par une concertation politique maroco-libyenne à la suite de l'union entre les deux pays ». Cette volonté de rassurer se retrouve également dans l'interview de M. Abderrahim Bouabid, Premier secrétaire de l'USFP, au journal espagnol « *El Pais* ». *Al-Ittihad al-Ichtiraki* en publie de larges extraits et notamment ceci : « L'Union arabo-africaine est une union entre deux Etats qui jouissent encore de leur pleine souveraineté. C'est une union Sud-Sud qui ne peut qu'aider à renforcer les relations entre le Nord et le Sud. C'est une union pragmatique et elle n'est dirigée contre personne ». Et à Abdeslem Triki, ministre libyen des Affaires Etrangères, de préciser, comme le rapporte *Rissalat al-Oumma* : « l'Union arabo-africaine n'est pas dirigée contre les Etats de la région ».

VIII. — ASSAINISSEMENT OU EXACERBATION DES CONFLITS

Dans un article intitulé « l'Algérie fait monter sa campagne hostile au Maroc », *Al-Alam* (30/10) souligne que les déclarations de presse de Chadli Benjedid reflètent toujours « une conception hégémoniste » et démontrent que « l'Algérie fait tout son possible pour détruire l'accord maroco-libyen ». *Rissalat al-Oumma* réagit également aux déclarations du Président algérien et affirme qu'elles ne sont qu'un simple discours fait pour la consommation extérieure. Elles montrent en plus que rien n'a été changé dans la mentalité algérienne et que le Boumediénisme dispose toujours de disciples ». Toujours à propos des déclarations du Président algérien au quotidien « *Acharq al-Awsat* », *al-Ittihad al-Ichtiraki* donne quelques « éclaircissements » qu'il estime « nécessaires et

fondamentaux ». C'est ainsi qu'il rappelle la création du F. POLISARIO par le Président défunt Boumediène dans le but de « réaliser ses objectifs hégémoniques dans la région du Maghreb arabe », et remarque que le projet de l'union arabo-africaine a été présenté d'abord à l'Algérie et à la Tunisie, alors que la Libye s'est vu opposer une fin de non recevoir quand elle avait demandé son adhésion au traité de fraternité et de concorde liant l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie. Le journal souligne à la fin que « le gouvernement d'Alger ne désire pas trouver une solution au problème artificiel du Sahara, mais cherche au contraire à l'entretenir pour entraver l'édificatif du Maghreb arabe et sauvegarder sa politique d'hégémonie ».

Faisant allusion au traité de fraternité et de concorde, *Rissalat al-Oumma*, dans un éditorial intitulé « une maison en verre », précise que « c'est Chadli Benjedid qui crée les axes dans la région maghrébine et jette les pierres aux autres, oubliant que sa maison est en verre ».

Toutes ces réactions, diverses quant à leur forme, mais unanimes quant à leur fond, expriment bien le sentiment de malaise qui plane sur les relations maghrébines et sape toute tentative de rapprochement et de conciliation. La politique de la main tendue des uns, se heurte aux conceptions hégémonistes des autres. Le vent des grands ensembles régionaux ne semble pas encore décidé à disséminer par son souffle les graines de l'intégration politique, économique et sociale tant espérée par la société civile maghrébine. Le Président Moammar Kaddafi aura beau déclarer que l'union arabo-africaine était « un tournant décisif dans la vie de la nation arabe et un défi à la crédibilité du Maghreb arabe », et exhorter l'Algérie, la Mauritanie et la Tunisie à rejoindre l'UAA, les enjeux et les intérêts en cause sont tels que, loin de s'atténuer, les conflits ne peuvent que s'épanouir dans leur farouche exacerbation.

Mohamed BENHLAL*

* CRESM.